

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511

Administrateur : PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction : PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste,	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal),	\$10.00	\$5.25	\$2.75
Royaume-Uni, France et	\$12.00	\$6.50	\$3.50
Espagne	\$12.00	\$6.50	\$3.50
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$12.00	\$6.50	\$3.50
Autres pays	\$12.00	\$6.50	\$3.50

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 298

Le numéro: 5 sous

Montréal, mardi 5 mars 1935

La nouvelle proposition de M. Taschereau

Quand M. Taschereau offrit au gouvernement fédéral de faire assumer par le Québec 50 pour 100 du budget des allocations de chômage payées dans cette province, j'exprimai l'avis que dans la circonstance cette offre était très habile au point de vue électoral, mais que si par imprévu elle était acceptée par Ottawa, elle mettrait le gouvernement de M. Taschereau dans une situation impossible.

A maintes reprises L'ORDRE a posé en principe que le chômage étant un mal de l'industrie et du commerce, le remède à ce mal incombe au gouvernement fédéral, investi par la constitution de tout pouvoir relatif à l'industrie et au commerce.

Enfin, nous avons cité la constitution de 1867 et rappelé l'usage, pour montrer que jusqu'à la guerre le gouvernement fédéral s'était toujours approprié les impôts indirects tout en laissant aux provinces l'impôt direct.

Dans son discours de samedi au déjeuner du Club Lapointe, à l'hôtel Victoria, à Québec, M. Taschereau a fait à M. Bennett une nouvelle proposition: qu'Ottawa, dit-il, renonce à l'impôt sur le revenu, établi comme contribution de guerre, et le gouvernement de Québec assumera intégralement le fardeau des allocations de chômage qui intéressent cette province.

Pour ce qui est de l'impôt, cet arrangement sera conforme au droit constitutionnel tant que la constitution n'aura pas été modifiée. Pour ce qui est des allocations de chômage, ce n'est pas parce que les provinces auraient désormais les moyens de s'en charger, qu'elles cesseraient d'être logiquement une obligation de l'Etat fédéral.

Comme la première, l'offre de M. Taschereau ne manque pas d'habileté électorale, mais elle nous éloigne de la question essentielle, qui est de savoir à qui les allocations de chômage incombent logiquement.

Olivar ASSELIN

L'affaire de « Vivre »

Il y a quelques mois paraissait à Québec le premier numéro d'une revue de combat rédigée en collaboration par de jeunes belluaires, fougueux et pleins de talent, auxquels il manquait tout juste un modérateur d'expérience. Nous avons salué avec joie cette tentative de redressement, signalée en termes paternels par S. Em. le cardinal Villeneuve et approuvée par cet homme d'action qu'est l'abbé Groulx, mais en indiquant le danger de l'hyperbole, polémique ou doctrinale, qui guette toujours les écrits de la jeunesse. Dans son numéro de février — saisi par la police — la revue prenait à parti, nommément, quatre rédacteurs de l'organe officiel des étudiants québécois, l'HEBDO-LAVAL, qu'elle accusait de pratiquer, par dilettantisme, la pédocratie intellectuelle. Estimables personnes, autant que nous sachions, mais évidemment portées au tragique, les « victimes » assignèrent le directeur de la revue, M. Jean-Louis Gagnon, et l'un de ses camarades devant les tribunaux. Comme dans les poèmes de Victor Hugo, cet événement prosterne la ville de Québec sous le tonnerre.

Au cours de l'instruction, terminée vendredi dernier, les plaignants ont allégué que M. Gagnon, avec un noir dessein, avait eu l'intention de les désigner à l'opprobre général comme des invertis. Pour la défense, quelques témoins pittoresques, qui ne semblaient rien comprendre à cette comédie jouée comme un drame, ont prétendu au contraire que l'article incriminé, en dépit de sa virulence, ne constituait point une attaque contre la vie privée des plaignants, mais une critique de leur dilettantisme littéraire. Ce problème émuant, qui rappelle une fameuse controverse sur la question de savoir si le mot de cochon est quelquefois un mot

propre, exigeait du magistrat, M. Lacroix Roy, un noble esprit d'équité. Avec la furia qu'on lui connaît, M. Claude-Henri Grignon a expliqué au tribunal que la polémique n'est pas un jeu de société. « L'article de Vivre est même trop faible, a-t-il dit en substance. Ça manque de mordant! » Mais cette ardeur n'est pas l'affaire d'un magistrat qui se respecte, et M. Roy a décidé la semaine dernière que l'inculpé devrait subir son procès en cour d'assises le 10 avril. « Quand Asselin, a dit M. Roy, soulevait toute la jeunesse du Canada français avec l'éloquence brûlante de sa plume, il allait loin dans le champ de l'ironie et de la véhémence, mais il respectait les individus dans leur vie privée. »

Le rire, cure merveilleuse, plonge en cascades dans un bain de santé, semble un phénomène inconnu au pays où l'héroïsme consiste à tirer du canon sur des nœuds. L'article de Vivre nous a paru beaucoup trop faible pour être nuisible. La conclusion du papard atteste, sans équivoque possible, que M. Gagnon visait le dilettantisme des rédacteurs de l'HEBDO-LAVAL et assimilait cet état d'esprit à une sorte d'onanisme cérébral. D'ailleurs, les invectives de Vivre s'expliquent assez bien sous la plume d'un jeune homme nourri de la polémique, souvent exagérée, de la presse française d'aujourd'hui. Les rédacteurs de l'HEBDO-LAVAL auraient-ils poussé l'incident si de mauvais conseillers, probablement désireux de soulager quelque rançonne personnelle ou d'exercer un acte de terrorisme moral, ne les avaient pas engagés dans une poursuite judiciaire où, d'ailleurs, ils ont tout à perdre et peu de chose à gagner?

Un autre incident a marqué l'instruction de cette affaire. Il y a quelques temps, une nouvelle parue le même jour dans l'ACTION CATHOLIQUE de Québec et l'ILLUSTRATION de Montréal annonçait que deux témoins à charge avaient rapproché la doctrine de Vivre de celle de notre journal. A la lecture des dépositions, nous avons vu que le nom de L'ORDRE avait été cité, en effet, mais dans un sens très anodin. Sur ce point, les paroles du juge Roy, citées plus haut, suffisent à rétablir les faits. Le scribe qui a rédigé cet entrefilet cherchait à nous nuire auprès d'un public peu averti. Il en sera pour sa vilenie, d'ailleurs comique, car des Québécois nous ont affirmé que l'ACTION CATHOLIQUE, par cette manœuvre, avait dégoûté les esprits éclairés. Au train dont vont les choses, l'Ecole des Faussaires n'aura bientôt plus d'abonnés que dans ces coins de la province où des curés conseillent la lecture de l'ACTION CATHOLIQUE comme un devoir religieux. Ce sera tant mieux pour l'intelligence et la joie de l'esprit.

Lucien PARIZEAU

Échos

Il est interdit...

● Depuis quelque temps, des fantômes venaient troubler le repos nocturne des habitants d'un petit village espagnol de la Manche, la patrie de Don Quichotte. Le maire fut amené à prendre l'arrêté suivant:

Il est expressément interdit aux fantômes, ainsi qu'aux habitants du village qui en ont l'aspect, de circuler après minuit.

Ce maire, évidemment, ne manquait pas d'esprit. Mais son arrêté fera-t-il reculer les fantômes?

La réplique

● Un jeune garçon de dix ans a bien mal commencé la semaine. Il s'est fait mettre en retenue pour le jeudi suivant. Son père, fort mécontent, l'interpelle au déjeuner:

— Ainsi, tu t'es encore fait mettre en retenue?

Sur ce ton d'affectueuse supériorité que prennent maintenant les enfants bien élevés quand ils parlent à de bons parents, le jeune homme répliqua:

— Que veux-tu? Ce sont les risques du métier.

Dans une ménagerie

● Une maman promène sa petite fille dans une ménagerie.

Là, l'éléphant plaît beaucoup à la fillette, qui ne peut résister au désir de le caresser; voyant cela, la mère s'écrie:

— Ne touche pas à cette bête.

— Mais, maman, répliqua l'enfant, je ne lui ferai pas mal.

HYGIÈNE



— C'est une affaire propre, au moins?
— Et comment! C'est moi-même qui ai lavé le chèque!...

Dessin et légende de V. V. dans GRINGOIRE

Un vol dit social

Dans L'ORDRE du 23 février dernier, M. Asselin a exposé les dangers de la loi sur le concordat agricole. Le notaire Grandbois, un retour du Mexique probablement, que notre directeur avait visé dans son article, continue dans l'ACTION CATHOLIQUE à démontrer aux cultivateurs de notre province combien il est facile de ne pas payer les cochons de créanciers qui ont commis l'iniquité de leur consentir des prêts et des avances.

Il y avait deux manières honnêtes d'aider nos paysans, qui sont certainement dignes d'intérêt: 1° créer des caisses de crédit à bon marché et à long terme; ou 2° établir un moratoire général. Si la réduction du taux de l'intérêt peut s'expliquer jusqu'à un certain point — on aurait d'ailleurs pu y pourvoir par la solution n° 1 — la réduction de la dette ne se peut justifier que par les doctrines bolchevistes ou socialistes. C'est pourquoi nous nous attendons à lire prochainement dans l'organe de la rue Sainte-Anne que, de même que le socialisme contient beaucoup de bon, le but social du bolchevisme n'est pas si mauvais qu'on le dit. Si seulement les méchants communistes se décidaient à rayer de leur programme l'athéisme, ils seraient de parfaits modèles de justice sociale!

Selon le notaire véreux de l'ACTION CATHOLIQUE, la loi de 1934 est avant tout une loi de conciliation: « Il ne s'agit pas de libérer le cultivateur de ses obligations, de ses dettes, mais de faire un compromis satisfaisant pour les deux parties », sauf, sans doute, quand la Commission de révision impose une réduction du montant de la dette.

A ce sujet, il convient de relever l'assertion du même journal, que la loi en question n'est pas électorale. Il en donne pour preuve que tous les partis politiques lui sont favorables. Il nous semble, au contraire, que c'est justement la indication qu'elle est éminemment faite en vue de la prochaine consultation populacière. La présence de deux partisans pur teint, un ancien comitard « bleu » qui est en même temps un administrateur hors ligne, M. J.-S. Royer, et notre bon ami, le « violet » M. Albert Rioux, semble indiquer la même chose. Pourquoi ne pas avoir nommé à ces fonctions des syndicalistes, mieux préparés par leur profession à juger en ces matières délicates. (Les modifications au Code civil demandées tout récemment au gouvernement provincial au sujet de la vente à réméré, en sont un exemple.)

Le même Mexicain assure que cette loi spoliatrice ne nuira en rien au crédit de nos cultivateurs. S'il se trouve encore des poires pour leur prêter, le Canadien français est infiniment plus gogo qu'on ne le dit ordinairement. Quel commerçant, en effet, consentira un sou de crédit à des gens qui se sont souvent mis dans le pétrin par des emprunts et des achats inconsidérés? Les marchands de pianos, de radios, de beaux poêles nickelés à dix « ponts » et autres objets de luxe (souvent vendus à des prix excessifs), peuvent, eux, reprendre leur marchandise, puisque l'acheteur à tempérament n'est propriétaire de l'objet qu'après le paiement complet; mais le marchand qui a aidé le cultivateur dans les passes dif-

(1) Note de la Direction. — Nom fictif, évidemment. Soit dit pour détourner des foudres judiciaires, qui pourraient être fort dommageables à notre cause, peut-être à notre liberté.

faciles perdra tout ou partie de ce qu'il a vendu. Comment pourra-t-il, à son tour, faire face à ses obligations (les « rencontrer », selon l'élégante expression du notaire)? Le cas est d'ailleurs le même pour les autres créanciers. En réalité, si cette magnifique loi est appliquée avec un peu d'ampleur, nous allons inéluctablement vers une faillite généralisée.

Sans revenir, après M. Asselin, sur l'erreur de ceux — c'est presque tout le monde — qui ont fait des opérations à des prix d'inflation, il est une autre iniquité de la loi qu'il faut souligner. C'est l'ajustement des obligations sur les revenus actuels. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les affaires retrouveront bientôt leur niveau d'avant la crise. Il reste, cependant, encore une bonne marge, d'autant que le revenu peut, à l'heure actuelle, varier assez considérablement.

Quant à l'assertion du porte-parole de l'ACTION CATHOLIQUE, que tout le monde est satisfait, elle est bien bonne! La situation du créancier est la même que dans le cas d'une faillite après laquelle il est toujours content (!) de toucher une partie de son dû.

Le seul résultat tangible de cette loi sera de redonner aux insolvables une apparence de solvabilité, de spolier une classe importante et nombreuse de la population. C'est pourquoi cette loi mal faite, est sociale: socialiste aussi, quoi qu'en dise la « dorionade ».

Jules BAZIN

Pour le respect des contrats

Le peu de valeur qu'on attache à la notion de contrat est bien caractéristique de notre époque. Qu'il s'agisse d'individus ou de corps publics, le contrat n'est le plus souvent qu'un chiffon de papier. Les pays manquent à leurs engagements avec autant de désinvolture que les simples particuliers. Et c'est au nom du nationalisme le plus exagéré que les Etats manquent à leur signature. A la suite de difficultés financières, par exemple, un Etat n'hésitera pas un instant à dévaluer sa monnaie pour vendre plus facilement à l'étranger ses produits nationaux. Les représentants de tous les gouvernements se réunissent, souvent, à Genève pour arrêter entre eux des conditions de travail qu'ils s'engagent à faire respecter dans leur pays. Pour abaisser le prix de revient des produits ouverts et faire de la sorte une concurrence avantageuse aux autres pays, les gouvernements signataires de conventions internationales de travail n'hésitent pas à les laisser transgresser par leurs nationaux. Que dire du dumping qui permet à un Etat de pratiquer, au détriment des autres, la concurrence la plus déloyale qui soit?

Dans le cadre national, il n'en va pas autrement. C'est au nom de la politique sociale que les individus obtiennent le droit, sanctionné par des textes, de ne pas respecter leurs contrats. Comment, par exemple, qualifier autrement qu'une rupture de contrat la détermination du maire de Vancouver de réduire de moitié la stipulation d'intérêts que cette ville doit payer à ses porteurs d'obligations?

Comment, d'autre part, expliquer le nombre considérable, qui dépasse toute mesure, des faillites d'individus ou de sociétés commerciales? On peut dire de notre époque qu'elle est l'âge de la faillite.

Pour un commerçant qui liquide honnêtement ses affaires, il en est dix qui liquident dans la seule intention d'éviter le paiement de leurs dettes. L'énumération serait interminable des commerçants ou industriels qui cachent leurs fautes derrière la façade commode d'une société commerciale à « responsabilité limitée ». Pourquoi nos lois sont-elles ainsi faites qu'on doit plaindre toujours celui qui manque à ses engagements et jamais les autres, les épargnants surtout? C'est à croire que les lois d'exception, dont la vogue est générale, ne sont faites que pour protéger l'imprévoyance, la maladministration et souvent aussi la malhonnêteté. En vantant le supposé « humanitarisme » de la loi sur le concordat agricole, songe-t-on au grand nombre de cultivateurs économiques ou d'anciens cultivateurs qui voient disparaître, au cours d'une séance de Commission, tout le fruit de leur travail?

Plutôt que d'accorder aux cultivateurs le droit de ne plus respecter leurs engagements ou de les laisser sous l'impression qu'ils peuvent le faire impunément, il vaudrait mieux aller aux racines mêmes du mal et trouver des débouchés aux produits de l'agriculture. Pour atteindre ce but, il fallait réviser sans retard notre politique commerciale, car le Canada, comme tout pays économiquement jeune, vit en grande partie de ses exportations. Un allègement des charges du contribuable-paysan, proportionnellement le plus imposé, aurait complété la révision de la politique commerciale canadienne. C'était donc à l'Etat de faire les sacrifices nécessaires, de se serrer la ceinture. Le législateur préfère permettre aux cultivateurs, comme à bien d'autres catégories d'individus, de ne pas remplir leurs obligations. Ce qui démontre la lâcheté des assemblées délibérantes, c'est que des députés qui ont voté des deux mains le principe de ces lois d'exception s'élèvent vigoureusement, le lendemain du vote, contre l'application des lois qu'ils ont votées la veille. Pourquoi ces volte-faces honteuses? Tout simplement pour donner le change à l'électeur et profiter, au moment des élections, de l'avantage de jouer sur tous les tableaux.

Ce n'est pas d'ailleurs dans la « solution » du seul problème agricole que l'épargnant est berné et frustré. Il l'est tout autant quand il s'agit d'obligations industrielles ou commerciales. Pour la période 1930-34 où il y eut environ 130 faillites de grandes corporations, ce sont surtout des sociétés de construction, de transport, de pâtes à papier, d'utilités publiques qui ont fait défaut à leurs obligations. Les obligataires qui croyaient faire des placements de tout repos ne savent pas toujours pourquoi ils ont tout perdu. C'est surtout une capitalisation excessive et une baisse brusque des salaires qui compromettent, ordinairement, la situation financière d'un grand nombre de sociétés commerciales et industrielles. Les promoteurs d'une affaire, quelle qu'elle soit, veulent retirer de l'épargne le plus possible de bon et bel argent. On « soufflera » au besoin l'évaluation des immeubles offerts en garantie aux obligataires. Il ne s'agit plus, ensuite, que de lancer une grosse émission d'actions ordinaires et privilégiées pour que les « promoteurs » prennent la direction complète de l'affaire et encaissent, pendant que les affaires vont bien, de substantiels bénéfices et des ristournes de toute sorte. Les obligataires touchent leurs coupons d'intérêts très régulièrement. Quand les affaires ne vont plus, en temps de crise par exemple, il faut assumer la situation réelle de l'entreprise. Les administrateurs ont alors recours au moyen classique de l'emprunt, ou encore ils laissent s'accumuler impôts et taxes impayés. Le détenteur de titres s'endort dans la plus fausse sécurité, jusqu'au moment où son réveil se fait brutalement. Quand arrive la liquidation fatale, le paiement des créances privilégiées ne laisse plus qu'une marge infime d'actif immobilier à partager entre les obligataires.

Nous avons là une des explications de l'engouement annuel et régulier de millions prélevés sur l'épargne saine du pays au profit d'administrateurs indélicats qui savent remarquablement user, à leur profit, de l'ambiguïté des lois. Pour amener la disparition d'un tel état de choses, il n'est pas d'autre moyen que de redonner à la notion de contrat toute sa valeur. Que l'Etat commence lui-même par donner l'exemple! Qu'il protège ce qui doit être protégé: d'eux-mêmes les mauvais fruits tomberont de l'arbre. Mieux vaut que le grand nettoyage se fasse normalement, de lui-même. C'est là la meilleure manière de faire renaitre la confiance qui seule permet de retrouver la saine notion de ce qu'est un contrat et une obligation.

Jean-Marie NADEAU

Mise au point

Vers la fin de son article sur le Canada et la S.D.N., paru hier en première et dernière pages, M. Bazin a écrit: « 250.000 dollars par année, cela fait en quinze ans, si je ne me trompe, 3.750 millions. » Il convient de rappeler que l'auteur écrit les nombres à la française, c'est-à-dire qu'il use de la virgule, et non du point, pour séparer les décimales des autres chiffres. Il fallait donc lire: 3 millions et 750 millions, soit, selon l'usage du pays: 3.750.000 dollars. — P. B.

Quelques crises politiques

Deux crises, d'inégale importance, viennent d'éclater en Europe centrale et dans les Balkans. La première, qui était attendue, s'est produite en Hongrie où le cabinet Gombos a démissionné. La seconde s'est déclenchée en Grèce, qui semble être sur le point d'être déchirée par une guerre civile plus vive encore que celle qui se termina par l'abolition de la monarchie.

C'est cependant la première de ces crises qui est la plus importante, bien qu'elle n'ait pas encore fait couler de sang. La démission de M. Gombos montre l'évolution suivie par la Hongrie au cours de ces dernières années. Elle marque une demi-victoire des éléments modérés conduits par le comte Bethlen, ancien président du conseil. De l'issue de la crise dépend l'orientation de la politique intérieure et surtout extérieure de la Hongrie. On sait en effet que M. Gombos est un révisionniste intransigent, un germanophile notoire et qu'il est l'adversaire d'une restauration en Hongrie. Depuis longtemps, les éléments modérés pensent qu'il serait bon de quitter cette attitude intransigente qui a fait plus de mal que de bien au pays, et d'essayer de conclure des accords commerciaux avec les pays voisins. M. Gombos, au contraire, est un fasciste, presque un naziste, qui ne rêve que d'une entente avec l'Allemagne pour avoir en celle-ci une alliée plus active que l'Italie.

Peut-être la chute du cabinet Gombos permettrait-elle de faire un pas sérieux dans la pacification des esprits en Europe centrale, mais pour le moment il ne semble pas que le premier ministre soit réellement en danger. Il a procédé à une modification du personnel de son cabinet et, appuyé par le régent qui a reçu des pouvoirs presque dictatoriaux, il s'appare à résister à ses adversaires.

On peut donc s'attendre à une recrudescence de sentiment révisionniste en Hongrie, ce qui sera loin de faciliter la solution du problème danubien.

En Grèce, il semble que ce soient les bruits d'une restauration monarchique qui aient fait éclater la révolte d'une partie de l'armée et de la marine. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le caractère véritable de cette révolution, bien que la présence de M. Vénizélos à la tête des mécontents semble bien indiquer que le mouvement est surtout engagé pour la défense de la république. Mais pour qui connaît les Balkans et particulièrement la Grèce, il est possible que cette tentative de coup d'Etat ne soit due qu'aux passions politiques, longtemps contenues par le gouvernement Tsaldaris.

Somme toute, un changement de régime en Grèce ne changerait pas grand' chose à la politique extérieure du pays. Il est difficile de dire si la restauration monarchique améliorerait la situation intérieure, mais elle ne serait certainement pas mal vue par les grandes puissances, non plus que par une partie importante de la population. Le retour d'un roi rendrait peut-être la politique intérieure plus stable et éviterait au pays des révoltes sanglantes-mais parfaitement inutiles, sauf pour ceux qui en tirent quelque profit.

André BOWMAN

Les négociations entre l'Espagne et le Vatican

Les négociations poursuivies par l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, en vue de la conclusion d'un *modus vivendi* avec le Vatican, traversent actuellement leur phase décisive et ne tarderont pas à aboutir. Le principal obstacle était représenté par la résistance opposée par le gouvernement espagnol à certaines demandes du Saint-Siège, dont l'acceptation comportait des modifications à la Constitution républicaine.

On déclare maintenant que le gouvernement de Madrid prendra en considération la réforme de la loi religieuse en conformité avec les exigences du Saint-Siège, qui, d'ailleurs, ont été réduites au minimum. Ainsi, la loi religieuse continuerait à être incluse dans la Constitution, tout en rendant possible la conclusion du *modus vivendi* sur des bases répondant aux institutions actuelles de l'Espagne.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Le pouvoir central et le chômage

Nos architectes et l'architecture

M. Pierre Morency a mérité le premier prix, M. Roland Dumais le second. M. Paul Lambert la première mention honorable. Quatre des six autres mentions honorables ont été attribuées à MM. Roland Garépy, Gérard Charbonneau, Paul Paquette et E. W. Tremblay. Un vrai triomphe pour l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal!

Paréil succès ne justifie-t-il pas l'enthousiasme de notre confrère? Espérons qu'à leur tour les heureux concurrents justifieront cet espoir optimiste.

dont l'origine ne s'explique pas. Tout ce que l'on sait, c'est qu'une femme a fait jadis un legs dont les intérêts doivent servir à l'organisation d'un banquet qui réunit, une fois l'an, tous les hommes du village. L'hôtelier chargé de cette fête an-

se livrer une enquête pour savoir si des querelles ou des brouilles ne divisent pas quelques-uns des habitants de Kidderminster. Dans l'affirmative, il doit s'efforcer de les réconcilier avant le banquet

AVIS AUX ARRIMEURS

 Conformément au règlement no 91 concernant l'installation et l'usage de tout matériel, outillage et appareil mécanique pour le chargement et le déchargement des vaisseaux.

Montréal, les demandes de permis nécessaires à cette fin, pour la saison de navigation de 1935, adressées au soussigné, seront reçues par les Commissaires du Havre de Montréal, jusqu'à midi le mercredi 13 mars 1935.

PAR ORDRE,
L. H. A. Archambault,
secrétaire,
Commission du Havre de Montréal.
Montréal, 1er mars, 1935.

AVIS AUX ARMATEURS



Des demandes, adressées au sous-secrétaire, pour l'obtention de privilèges d'espace, ont bangars sur les quais durant la saison de navigation de 1935, seront reçues par les Commissaires du Havre de Montréal jusqu'au mercredi 15 mars 1935, à midi. Après cette date, toutes les demandes seront prises en considération en bloc.

PAR ORDRE,

L. H. A. Archambault,
secrétaire,

Commission du Havre de Montréal.

Commission du Havre de Montréal.
Montréal, 1er mars 1935.

FAIRES

EVRIER-MARS 1935

UX ARTICLES

Biographies d'hommes d'affaires : Zéphirin Paquet. — Pierre-Georges Roy.

La couleur et in propriété qui vendent (Illustré). — E.-O. Duvyvevard.

L'histoire financière d'une grande entreprise hydro-électrique.

Les marchés mobiliers.

Comment faire parler les chiffres... (Illustré). — G.-Arthur Plante.

\$1. En vente à 20c l'exemplaire chez les

Bergerville, Québec.
 n paiement de mois à votre revue, à
 est publié ci-dessus.
 cupation



LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Le bourgmestre Adolphe Max

(De l'hebdomadaire bruxellois POURQUOI PAS ?)

Voilà vingt-cinq ans qu'Adolphe Max est bourgmestre. Il n'a point voulu de cérémonie jubilaire, de même qu'après la victoire il ne voulut point de titre nobiliaire alors qu'il en pleuvait; il a la modestie ombrageuse des grands orgueilleux. Mais les Bruxellois lui envoient des fleurs assainies, comme il convient, de quelques épines. Apportons-lui notre bouquet...

Nous le lui devons d'autant plus que le sort, ou si vous voulez la Providence — pourquoi pas ? — a mis une sorte de parallélisme entre notre vie journalistique et la carrière politique et administrative d'Adolphe Max. POURQUOI PAS ? aussi, vingt-cinq ans ou du moins va les avoir au cours du printemps qui vient. Quand ce journal parut, Adolphe Max venait d'être nommé bourgmestre. Il y avait une exposition, mais non pas une exposition héroïque, une exposition défi à la crise, mais une exposition triomphale, l'exposition de la prospérité. C'était le bon temps, le temps du bock à quinze centimes, du plat du jour à un franc vingt-cinq, du budget de 560 millions, chemins de fer déduits, et des dividendes industriels, et ce journal, fait en s'amusant et pour s'amuser par trois hommes de lettres fort décidés à prendre la vie du bon côté, n'avait eu d'abord pour objet que d'être la « Gazette de la Foire ». Nous devions, par surcroît, commenter « en spectateur », non du balcon de Syrus, mais d'une fenêtre de la rue de Berlaumont où se trouvaient alors nos somptueux bureaux, les événements de la politique, du sport et de la littérature. Le surcroît a pris le pas sur ce qui primitivement devait être le principal. L'un de nos premiers numéros donnait en première page le portrait d'Adolphe Max. N'était-il pas d'ailleurs aussi le bourgmestre de la foire ?

Et nous écrivions, rappelant le souvenir d'Emile Demot qui venait de mourir :

Quand cet admirable maître Jacques de la vie bruxelloise, aussi à son aise à la présidence d'une société de vogelick que dans un dîner diplomatique, disparut de la scène du monde, on se demanda comment on pourrait le remplacer. C'est alors qu'on s'est dit, dans les cercles où l'on fait les bourgmestres : Tiens, mais nous avons Max !

— Tiens, Max. Mais pourquoi Max ?

— Et pourquoi pas ?

Pourquoi pas, en effet ? Et il se trouva que Max était l'homme indispensable, l'homme prédestiné.

Max, le prédestiné, en effet, est né natif de Bruxelles, ce qui n'est pas si commun que cela parmi les Bruxellois. Il a fait ses études à l'Université de Bruxelles, puis à l'Université de Bruxelles.

Le Max des années universitaires était rose, blond et délicat comme un page, mais point gamin ni effronté; il souriait plus qu'il ne riait, d'un sourire amical, de l'air d'un homme qui s'amuse du spectacle de la vie, sans demander qu'un autre partage son amusement. On le voyait beaucoup plus dans les cercles littéraires de philosophie, voire dans les cercles de médecine où la science balbutie sur les lèvres des carabins à peine ombrés d'un poil follet, que dans les clubs alors fameux du « Mucilage », des « Nébuleux » ou des « Montois », où s'avaient, bruyante et subversive, l'âme bohème et un peu débouchée des « vrais » étudiants — les « vrais » étudiants étant, de toute éternité, ceux qui n'étudient pas. Il faisait, au journal L'ÉTUDIANT, des apparitions discrètes, glissant sa copie sur la table de rédaction. Et cette copie, qu'il signait Paul Bidet, faisait la joie du rédacteur en chef et des lecteurs du journal. (...) Jeunes gens, jeunes gens, qui honorez de votre prose les petites feuilles étudiantes, méfiez-vous, si vous avez quelque ambition politique: il vous arrivera ce qui arrivera à Max quand, après avoir lu ces lignes, il tournera les pages du présent numéro pour découvrir — pour retrouver — l'une des abracadabrantes histoires qu'il envoyait en 1889 à L'ÉTUDIANT, il sera estomaqué, mais point mécontent, nous en sommes certains, sinon nous ne la réimprimerions pas, cette histoire! Tâchez seulement, jeunes gens, que vos petites machines soient d'un humour aussi alerte et aussi franc, d'une drôlerie aussi max...ima que le conte où l'utilité d'une langue universelle est préemptoirement démontrée — pour la plus grande gloire du volapük et de l'esperanto — par le plus frappant des exemplaires!

Inscrit au barreau, et tout en faisant sérieusement du barreau comme il avait fait sérieusement ses études, Max continua à porter discrètement la copie, non plus aux journaux étudiants, mais aux journaux politiques. Il fut à la LIBERTÉ, il fut au PETIT BLEU, où il fit longtemps la critique dramatique, et ses articles, articles politiques, articles critiques, étaient discrets comme sa manière de les faire. Au premier abord, ils semblaient n'avoir pas beaucoup de relief, mais à bien les lire, on s'apercevait qu'ils étaient pleins de finesse, de justesse, de délicatesse. Ils représentaient l'opinion moyenne, mais avec un tel art de la nuance que l'opinion moyenne avait l'air d'être l'opinion de l'élite.

Cette même discrétion fine, un art parfait de ne jamais se mettre en avant, mais de toujours rester à sa place, il les apporta dans le soin de sa fortune politique. A la Ligue libérale, il suivit modestement la filière administrative, fut jeune garde, membre du comité, secrétaire, pré-

sident, et s'il passa par toutes ces charges sans avoir l'air d'y toucher, il trouva moyen de s'y faire regretter dans toutes. Il n'est pas très éloquent, mais il parle bien; il n'est rien moins qu'intrigant, mais il sait être là quand il le faut et bien qu'il ait de l'esprit, ne sacrifie jamais une situation ou une sympathie à un bon mot. Réserve, poli, courtois, incapable de cette roulerie débraillée que les Bruxellois adorent, il a pourtant trouvé le moyen d'être populaire. Si, après cela, on ne reconnaît pas que Max est un habile homme... Peut-être, après tout, n'a-t-il d'autre habileté que celle de la modération et de la franchise, mais il a découvert que, même en politique, c'est en somme la plus grande de toutes les habiletés.

Ces lignes qui datent de vingt-cinq ans ne sont-elles pas encore actuelles ?

Le fait est que du coup Adolphe Max avait trouvé son style, sa manière; sa sagesse et sa fortune furent d'y persévérer.

Adolphe Max, en 1910, fut donc le bourgmestre de l'Exposition. Cette exposition brûla et on la rafistola ensuite tant bien que mal; mais on ne lui rendit jamais sa splendeur première. Hélas, quelques années après, c'est toute la Belgique, c'est l'Europe entière que touchait l'incendie. Max avait été le bourgmestre de la foire, le bourgmestre de la vie facile, le bourgmestre de la prospérité; il allait être le bourgmestre des mauvais jours. Un des historiens du roi Albert a écrit qu'il était « l'homme qui avait su adapter son caractère à sa fonction et à son temps, l'homme qui accepta sa destinée telle qu'elle se présentait et qui se montra toujours digne d'elle ». On pourrait dire la même chose d'Adolphe Max. Il paraissait destiné à être le bon bourgmestre d'une époque paisible et, successeur d'Emile Demot, à n'avoir à dompter que les tempêtes du Conseil communal.

La guerre éclate; coup de tonnerre soudain dans un ciel à peine nuageux. La guerre! Le Roi la sentait venir; c'est lui qui avait averti la France de son imminence, mais il y avait peut-être une vingtaine d'hommes en Belgique qui partageaient cette crainte. La guerre! Est-ce qu'elle pouvait toucher cet heureux pays dont la neutralité était garantie par le plus solennel des chiffons de papier ? « Peut-être que la maison de votre voisin brûlerait », avait dit M. de Below-Saleské, ministre d'Allemagne, mais vous, vous n'avez rien à craindre. Jusqu'au jour de l'ultimatum, il y eut une immense majorité pour le croire. Max le crut-il aussi ? Sans doute dit-il aussi qu'il le croyait parce que sa fonction était de maintenir l'optimisme; mais quand les Allemands entrèrent à Bruxelles, il se conduisit comme s'il avait prévu de toute éternité cette conjoncture.

Et du coup il donne à la résistance son style et son accent, l'accent belge. Pas de panache, pas d'éloquence, pas de mots historiques, une fermeté narquoise et parfaitement noble d'ailleurs. On raconte qu'un des premiers jours de l'occupation, il reçut la visite d'un reître botté, haut personnage militaire allemand représentant le gouverneur von Goltz. Le boche, avec un grand geste, dépose son revolver sur la table; avec une parfaite simplicité, Max tire son stylographe de sa poche et le dépose à côté de l'instrument de massacre. Nous n'avons jamais demandé au bourgmestre si l'anecdote était authentique, mais elle doit l'être. Elle est tout à fait dans la note. Il faut lire dans le beau livre de M. Auguste Vierset, fidèle secrétaire et consciencieux historiographe, le récit de ces premiers temps de l'occupation et l'explication de l'attitude à la fois courtoise et intransigeante du bourgmestre Max. Elle lui valut trop tôt pour nous d'être déporté en Allemagne et colloqué dans une forteresse. Il aurait pu alors prendre l'attitude du conseiller Broussel ou d'Anneessens, arrêté par les sbires du marquis de Prié; il prit tout simplement sa valise et s'en fut sans tambour ni trompette vers les géolés germaniques où il demeura près de quatre ans. Il aurait pu jouer les Sylvio Pellico et écrire « Mes prisons »; c'eût été une magnifique spéculation de librairie. Il se contenta de dire à quelqu'un qui l'interrogeait sur ses « atroces souffrances » que la prison, quand on n'avait rien à se reprocher, ce n'était pas si terrible que cela, qu'on pouvait y lire et méditer dans une paix incomparable. La guerre finie, il aurait pu rentrer avec éclat dans sa bonne ville récupérée; l'Europe l'avait associé en une sorte de triptyque symbolique au Roi Albert et au Cardinal Mercier. Dans l'image populaire interallée du temps de guerre, le Roi Albert c'était l'incarnation du courage militaire, le cardinal Mercier du courage spirituel, le bourgmestre Max du courage civique. Situation incomparable qui eût grisé plus d'une tête solide; notre Max l'accepta avec simplicité, se prêtant aux manifestations nationales et internationales, mais le moins possible, et ne les recherchant point. En temps de folles espérances et des vains espoirs de la guerre, les Bruxellois eussent peut-être souhaité que leur bourgmestre montrât plus de panache; ils ont compris depuis que cette apparente modestie comportait de sagesse. A son rang, à sa place, Max suivait l'exemple du Roi. Celui-ci,

Le secret du flirt franco-soviétique

(De l'INTÉRÊT FRANÇAIS)

La politique de rapprochement avec les Soviets, aujourd'hui à l'ordre du jour avec le voyage à Moscou du « Frère » Marchand, a été inaugurée, aussitôt après la victoire électorale cartelliste de 1924, par M. Edouard Herriot qui s'efforça de nouer des relations diplomatiques avec le gouvernement bolchéviste. Une nouvelle extension fut donnée à pareille politique par les ministères cartellistes qui se sont succédé au début de la présente législature. Cette fois, grand progrès, il est question d'une collaboration militaire avec l'Armée Rouge. Nous avons tous présent à l'esprit le voyage que fit à cet effet l'ineffable M. Pierre Cot, dont le rôle fut, un peu plus tard, si important dans la tragique soirée du 6 février.

La politique de collaboration avec les Soviets est donc bien, sur quelque terrain qu'elle se place, une politique essentiellement cartelliste. Son but évident est d'étayer le gouvernement bolchéviste, installé à Moscou avec l'appui de l'Allemagne, qui, en signant avec celle-ci le Traité de Brest-Litovsk, prolongea la guerre mondiale causant par là la mort de centaines de milliers de combattants français. C'est donc sans doute possible, la politique voulue par ce « Front commun » socialo-communiste contre lequel le Président Doumergue a, dans son dernier discours, convié à s'unir tous les bons Français. En la circonstance, il ne s'agit nullement, ainsi que certains le prétendent, peut-être parce que des distributions de fonds secrets les y incitent, de ne prononcer aucune exclusion contre un Etat étranger dont le régime n'est pas le nôtre. Il ne s'agit pas non plus de consolider notre industrie et de développer notre commerce ni même d'assurer notre sécurité en s'assurant le concours de l'Armée Rouge contre un agresseur éventuel.

Le secret du flirt franco-soviétique est qu'à l'heure présente — et plus encore qu'il y a dix ans — le régime bolchéviste est en danger. Ayant réduit à l'esclavage le plus complet les paysans et jusqu'aux ouvriers de l'ancienne Russie et étant par ailleurs incapable d'opposer au Japon l'Armée Rouge sous peine de voir aussitôt celle-ci profiter de l'occasion pour se révolter, la dictature policière du fonctionnaire révolutionnaire installée à Moscou ne voit plus de chance de salut que dans l'appui que lui fournirait la France.

Aux prises avec des difficultés qui ne peuvent aller qu'en s'aggravant, les Etats-Unis sont hors d'état de continuer à soutenir efficacement le Gouvernement des Soviets. Alors les forces occultes — Franc-Maçonnerie infiltrée par des agents bolchévistes et Finance Internationale, expression suprême du capitalisme de spéculation — prétendent sacrifier la France pour sauver leur cher régime bolchéviste. Peu importe aux forces occultes en question que le Gouvernement des Soviets soit, par suite de

encensé par l'univers, n'aurait voulu être que le roi des Belges, — cela seul, et c'est assez. De même Max, assez indifférent à la couronne civique universelle qu'on voulait lui décerner, ne voulait être que le bourgmestre de Bruxelles.

A la vérité, la tâche suffisait et suffit encore à l'activité d'un homme.

Nos institutions donnent aux bourgmestres de nos grandes villes et particulièrement de notre capitale une puissance et une autorité que compensent de lourdes responsabilités et de lourdes charges. Max n'a jamais entendu rononcer ni à l'une ni aux autres. Député de Bruxelles, — on se souvient de la manifestation, de l'espèce de plébiscite qui se fit sur son nom quand, il y a quelques années, il fit mine de renoncer à son mandat en se faisant inscrire au dernier rang sur la liste libérale — il joue dans la politique du pays un rôle considérable. On le consulte toujours en cas de crise ministérielle. Le roi Albert tenait à ses avis; le roi Léopold paraît les écouter volontiers. Et dans cette activité politique, il est sans doute très fidèle à son parti; ayant fait ses premières armes à la « Ligue », au temps de ses vieilles querelles avec l'Association, il est l'héritier de nos vieux « doctrinaires », mais c'est en bourgmestre de Bruxelles qu'il agit. N'a-t-on pas vu récemment cet homme conciliant et modéré prendre nettement et violemment parti contre certains décrets-lois du ministère de Broqueville qui paraissent porter atteinte à l'autonomie communale ?

Défenseur de la cité en temps de guerre, temps difficiles, il entend jouer le même rôle en temps de paix, autres temps difficiles. La ville de Bruxelles, en effet, ayant participé plus qu'aucune autre à l'euphorie de la prospérité et des affaires faciles, subit plus que toute autre les effets de la crise, faillites, chômage, irritation de l'employé en détresse et du petit commerçant en difficulté. Sans compter cette satanée question flaminguante qui empoisonne la vie municipale. Le Conseil communal est plus agité que jamais et l'on y entend des énumérations après de qui feu Furnémont n'était qu'un enfant. Au sein de ces tempêtes, le vaisseau de la ville n'est pas facile à conduire. Fluctue le mercuriel. M. Max s'en tire avec le sourire, il a l'habitude.

Ce sourire, d'ailleurs, se fige quelquefois, et cela donne alors au masque du bourgmestre une certaine dureté qui montre qu'il a besoin d'être soutenu.

son identification avec la IIIe Internationale, le gouvernement de la Révolution mondiale. Pour elles, une seule chose compte : sauver le groupe financier de New-York et autres lieux, commanditaires des révolutions de Russie et créancier des Soviets, qui serait ruiné au cas où le régime bolchéviste s'effondrerait, leur créance disparaissant avec le débiteur.

C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à l'étrange spectacle d'un flirt franco-soviétique qui risque fort d'aboutir, si on n'y met fin vivement, à faire se déclencher une guerre dans laquelle les soldats français se feraient tuer pour le plus grand profit de Staline et de sa bande, pendant que l'Armée Rouge demeurerait occupée en Russie exclusivement à réprimer les soulèvements des Russes contre la Mafia de la IIIe Internationale qui les a réduits en esclavage.

A.-S. du MESNIL - THORET

Les catholiques allemands et le national-socialisme

(De la CROIX)

La tension entre les milieux catholiques et les nazis persiste. Malgré les procédés odieux des nazis à l'égard des catholiques, c'est encore les catholiques que le régime prétend condamner.

Ainsi les protestations des milieux catholiques allemands contre le drapeau Witekind, ou Charlemagne est accusé d'avoir contraint le duc saxon à se soumettre en le menaçant de livrer 60.000 jeunes Saxons à des « soudards méditerranéens », excitent la colère de M. Wilhelm Kube, président supérieur de Brandebourg. « A travers Witekind », écrit-il dans la Westfälische Landeszeitung, ce sont les principes fondamentaux du national-socialisme que l'on vise ».

Dans l'attitude des milieux catholiques, M. Kube prétend voir une persistance du catholicisme politique qu'incarnerait le parti du Centre. Rappelant en termes violents les luttes du national-socialisme contre le régime de Weimar, il affirme que « par ses méthodes sadiques de persécution l'ex-chancelier Brüning a dépassé de beaucoup la social-démocratie et la juiverie (1) ». Le Dr Brüning aurait, poursuit-il, volontiers joué en Allemagne le rôle sanglant du sieur Dollfus : Adolf Hitler, ce grand homme, l'en a empêché (2) ».

M. Kube déclare ensuite que la journée du 13 avril 1932, où le gouvernement Brüning interdit les S. A. et les S. S., devait, dans l'intention du Centre, être le signal « d'une Saint-Barthélemy ou de Vêpres siciliennes » antihitlériennes.

Le Centre aurait continué, prétend-il, contre le germanisme la tradition des milliers de meurtres commis par l'Inquisition et par Charlemagne, le boucher des Saxons, la tradition des procès de sorcellerie et des persécutions contre les Vaudois. On voit jusqu'où va la fureur nazie!

M. Kube déclare à la Germania, qu'à propos du drapeau de Witekind, a attaqué à mots couverts M. Alfred Rosenberg :

« C'est attaquer en même temps le Führer lui-même, puisque celui-ci a fait de M. Rosenberg le gardien du patrimoine intellectuel du national-socialisme... La Germania parle de falsifications historiques : personne n'a plus falsifié l'histoire d'Allemagne que ceux qui ont Charlemagne, le boucher des Saxons, pour précurseur, et Erzberger et Brüning pour aboutissement ».

M. Kube conclut par une profession de foi esthétique : « Nous autres, Allemands, nous nous sentons plus attirés vers l'art nordique de l'Acropole, d'Homère et de Phidias, que vers ce monstre judaïque qu'était la république de Weimar, influencé intellectuellement par la Germania ».

Ainsi le catholicisme est toujours attaqué plus ou moins ouvertement par les chefs du parti nazi.

des énumérations, même bruxellois, une fermeté semblable à celle qu'il opposa jadis aux Boches; il l'a montré en quelques circonstances, d'ailleurs, ce qui lui a valu quelques solides inimitiés.

C'est peut-être ce qui lui avait manqué jusque là. Un bourgmestre de Bruxelles est dans son domaine un homme qui gouverne; gouverner c'est mécontenter. Il faut savoir quelquefois mécontenter. Quand il a cru que c'était nécessaire, Max n'a pas eu peur de le faire. C'est pourquoi, en ces temps de mauvaise humeur universelle, notre heureux bourgmestre a senti quelquefois gronder sa bonne ville. Il s'en est consolé en causant avec son chien, l'ami le plus cher de cet orgueilleux tendre au masque de modestie, et aussi sans doute en se disant que de même que la prison est parfaitement supportable quand on n'a rien à se reprocher, de même l'impopularité peut donner certaines satisfactions quand on sait qu'elle est imméritée.

Au reste, pour Max, l'impopularité n'a jamais été que très passagère. On l'a bien vu à l'occasion de ce jubilé qui lui fut en quelque sorte imposé et auquel, sous la forme discrète qu'il exigeait, toute la ville a participé. S'il y avait quelques épines aux roses qui lui furent offertes, elles étaient bien cachées.

La lutte contre le chômage dans l'Italie fasciste

La NATION BELGE a publié récemment cette lettre de son correspondant particulier à Rome :

La semaine de 40 heures

Le chômage sévit en Italie comme ailleurs. C'est pour arriver à le réduire que le gouvernement de M. Mussolini a pris, au Bureau International du Travail à Genève, l'initiative de proposer la limitation de la durée du travail, dans l'industrie de tous les pays, à quarante heures par semaine.

Il a été impossible, pour des raisons variées, de réaliser sur cette proposition un accord international, mais le gouvernement fasciste a cependant voulu appliquer la semaine de quarante heures à l'industrie italienne. Comment a-t-il mis en vigueur cette réforme, quels résultats celle-ci a-t-elle donnés, voilà ce qui nous a paru intéressant de demander au député Gianetti, président de la Confédération Italienne des Travailleurs de l'Industrie.

Comment se pose, dans l'industrie italienne, le problème du chômage

Le problème du chômage est si grave et si difficile à résoudre que quelle que soit la façon dont on envisage la question très controversée de la « semaine de quarante heures », il nous semble que l'expérience italienne mérite l'attention.

— Le gouvernement fasciste, nous dit M. Gianetti, se préoccupe en effet beaucoup d'apporter des remèdes à une situation si douloureuse pour un grand nombre de familles ouvrières.

Sur l'étendue du mal, les statistiques donnent des renseignements vraiment effrayants. Elles indiquent, en effet, un total de 960.000 chômeurs inscrits aux bureaux officiels de placement pour une population de trois millions d'ouvriers et d'artisans dans diverses industries.

Cependant, ce chiffre demande à être regardé de près. On y trouve, en réalité, environ une moitié de femmes, puis un bon contingent d'ouvriers d'industries saisonnières dont le chômage est régulier à certaines périodes de l'année, et encore d'autres à qui le travail de l'atelier ou du chantier fournit un supplément de ressources plutôt que les moyens d'existence indispensables.

En fait, on peut estimer à environ 200.000 le nombre des chômeurs vraiment privés des moyens de vivre et de faire vivre leurs familles, et c'est à ceux-là que le gouvernement s'est préoccupé de venir en aide en leur assurant du travail.

Remarquons en passant que, s'il existe en Italie des indemnités de chômage, ces indemnités ne sont payées au chômeur que pendant quelques mois après lesquels toute subvention est supprimée.

— Dans la période actuelle, poursuit M. Gianetti, les industries ne pouvant espérer un développement de leurs affaires, il n'y a de remède au chômage que dans une distribution du travail entre un plus grand nombre de travailleurs, c'est-à-dire dans une réduction de la durée du travail de ceux qui sont occupés et une attribution du surplus à la main-d'œuvre disponible.

La durée du travail était de 48 heures par semaine. Nous avons réduit ce chiffre à 40 heures pour certaines industries, dans une mesure moindre pour d'autres où une réforme plus radicale était matériellement impossible.

La grosse question du salaire

— Et le salaire ?

— C'est évidemment là la grosse difficulté ! A Genève, deux tendances s'étaient affrontées. Les uns mettaient comme condition à la réduction du travail une réduction corrélative des salaires. Les autres — et l'Italie était parmi eux — croyaient qu'une entente internationale permettrait de réduire la durée de la semaine de travail sans toucher à sa rétribution.

Comme cette entente n'a pu être réalisée, nous n'avons naturellement pas pu imposer à l'industrie un accroissement de dépenses qui lui aurait rendu impossible toute concurrence avec l'étranger. Nous avons décidé de faire une expérience, du 16 octobre au 16 avril, en réduisant la durée du travail de 40 heures avec une réduction proportionnelle des salaires.

Il ne s'agit, bien entendu, que d'une réforme définitive, la question des salaires se poserait de nouveau.

En attendant, on a tenu compte du dommage causé aux ouvriers pour y remédier au moins dans une certaine mesure. Les chefs de famille recevront une indemnité spéciale qui se chiffrera par environ une lire par jour et par enfant et sera prélevée sur une caisse alimentée par des contributions des patrons et des ouvriers. Ces contributions seront fixées à raison de 1 p. 100 du salaire au-dessous de 40 heures de travail par semaine et de 5 p. 100 au-dessus.

— Il y a donc encore des industries où l'on travaille plus de 40 heures par semaine ?

— Parfaitement. D'abord, il peut y avoir

des commandes particulièrement pressantes pour lesquelles on accorde des dérogations à la règle générale. Mais de plus, il y a des industries où l'on ne peut réduire la durée du travail parce que fait défaut la main-d'œuvre qualifiée. A ces industries-là, on permet le maintien d'une durée de travail supérieure à 40 heures, mais là aussi on tâche cependant de modifier la situation.

Dans certains cas, on transporte des ouvriers qualifiés d'un centre industriel dans un autre. Quand ce n'est pas possible, on s'efforce de former la main-d'œuvre qualifiée nécessaire. A cette fin, l'on intensifie l'activité des écoles professionnelles existantes, on en crée de nouvelles, on ouvre des cours dans les usines soit pour transformer des manoeuvres en ouvriers qualifiés, soit pour adapter des ouvriers qualifiés à une spécialité nouvelle.

Les résultats obtenus jusqu'ici

— Et au total quels résultats avez-vous obtenus ?

— Voici. Nous avons pu mettre en vigueur depuis la fin de novembre, dans l'ensemble du pays, l'accord conclu pour la réduction de la durée du travail entre la Confédération des Industriels, représentée par M. Pirelli, et la Confédération des Travailleurs, représentée par moi-même. A la fin de décembre, cette réforme avait eu pour effet de rendre du travail — à raison de 40 heures par semaine — à 106.000 ouvriers. Actuellement, ce nombre s'élève à 155.518, dont 108.437 hommes et 47.081 femmes.

Cette remise au travail n'a pas pu se faire suivant un rythme égal dans toutes les industries. Celles où les résultats ont été le plus satisfaisants sont les suivantes, que je vous énumère dans l'ordre où elles se classent dans ce tableau d'honneur : métallurgie, industries textiles, industries chimiques, alimentation, vêtement, construction, mines, puis, dans une mesure moindre, les industries électriques et les transports.

En terminant, M. Gianetti nous dit que les initiateurs de cette réforme n'en attendent pas seulement le profit évident qu'en tirent les ouvriers qui y retrouvent du travail, mais qu'ils en espèrent encore une amélioration sérieuse de l'économie générale du pays; si le montant des salaires n'a pas augmenté, le nombre des salariés s'est accru et, par conséquent, le nombre des acheteurs, et il ne peut manquer d'en résulter un accroissement de la consommation et de la circulation monétaire.

M. Gianetti nous dit encore que bien que cette réforme ait atteint les intérêts des ouvriers qui avaient gardé du travail, elle a été acceptée par eux avec un sentiment louable de solidarité ouvrière. Les dirigeants des syndicats se sont employés à leur faire comprendre qu'il s'agissait de rendre du travail et des conditions d'existence dignes à des camarades plus malheureux qu'eux, et ils ont accepté de bon cœur, malgré leurs propres difficultés, le sacrifice qu'on leur demandait.

STYLO

Dégustateur de fromages

On conçoit les fatigues, la saturation, de ceux que leur travail désigne sous le nom de « dégustateurs ». Il faut évidemment, pour réussir dans ce métier, une sûreté et une pureté de palais peu banales. Que dire du talent de ce directeur d'une laiterie anglaise qui est chargé de s'assurer si le produit fabriqué possède bien le goût désiré. Il lui arrive ainsi de déguster jusqu'à cent fromages par jour, et depuis cinquante ans qu'il exerce — on voit qu'il ne faut pas trop s'apitoyer sur son sort — il prétend en avoir mangé au moins pour \$200.000. Toutefois il est averti d'un régime alimentaire: il ne boit ni ne fume et par-dessus tout ne saurait tolérer le plus infime morceau de fromage sur sa table. Mais où commence le dégoût ?

L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compréhensible. (r)

Cigarette
GRADS
CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en série ou non.
L. O. GROIHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

Ces messieurs de la Santé

La rapide expansion du commerce, de l'industrie et de la finance depuis le commencement du XIXe siècle et, en ces dernières années, la crise économique qui atteint tous les pays auront mis à la mode, au cinéma comme au théâtre, les sujets tirés de la vie des affaires. On se souvient sans doute de *La fusée*, que le grand Firmin Gémier tourna peu avant sa mort et qui mettait en images l'effondrement d'une entreprise industrielle ayant connu une ascension prodigieuse et rappelant les catastrophes de Kruger et d'Inoull. Par réaction, on montre maintenant des films où des financiers habiles amassent en peu de temps des fortunes considérables.

La Prison de la Santé, à Paris, ainsi appelée probablement parce qu'elle fut construite sur l'emplacement d'un ancien hôpital, reçoit, en principe, des inculpés et des condamnés à de petites peines. De fait, le grand financier Taffard, qui y est interné sous l'accusation d'avoir fait des manœuvres frauduleuses, y est très bien traité. Il est d'ailleurs assez habile pour faire retomber sur les autres la responsabilité de ses actes et la prison n'est pour lui qu'un moyen de publicité. Durant ses visites à la Santé, son fondé de pouvoirs continue d'opérer à sa place.

Ainsi Taffard, évadé de la Prison, trouve un emploi de veilleur de nuit chez une corsetière, Mme Gémisier, une femme dévote et vieux jeu, dont il capte la confiance. Il exploite ensuite son désir immodéré du profit, commun à tous les petits égarés, pour obtenir de tout transformer dans la boutique. Celle-ci devient l'une des maisons les plus élégantes de Paris, dans laquelle la fabrication et la vente des corsets ne sert que de façade pour masquer diverses manœuvres de spéculation qui rapportent gros. L'affaire se découvre; mais, grâce aux précautions prises par Taffard, la police ne peut rien contre lui. Il est cependant renvoyé de la maison dont il n'était que le directeur commercial et, sous le nom de Gedeon (prononcer Guidéon), il fonde une banque.

La maison Gémisier en est le principal actionnaire, espérant y trouver un profit exceptionnel. Après avoir vendu trop tôt des titres miniers qu'il croyait sans valeur, Gedeon, pour « se refaire », retourne délibérément à la Santé, avant d'en sortir sous un autre nom pour lancer une autre affaire. Pendant son incarcération volontaire, il opère par son fondé de pouvoirs; car il n'est pas riche. Connaissant tous les trucs du métier, Taffard dit Gedeon n'est pas un vil escroc: son plaisir est d'arracher son argent à la masse populaire, avide et naïve, et de le lui rendre sous une autre forme après en avoir disposé à sa guise.

En somme, ce film est une bonne analyse des passions qui entraînent les hommes à la poursuite de l'Argent. Il y a le financier par nature dont le plaisir est de se sentir le plus fort, l'usurier qui exploite à son profit la cupidité des autres, la jeune femme que la vie mondaine attire, le petit monsieur qui s'intéresse aux courses, la vieille bourgeoise qui ne songe qu'à augmenter ses revenus, et ainsi de suite. Tous ces types sont fort bien représentés. Raimu, en financier, fait une composition parfois un peu chargée, mais pleine d'allure et de verve. Quant à la mise en scène, on doit admettre qu'elle est de bonne facture et que les décors en sont soignés.

David Copperfield

L'adaptation au cinéma de ce roman de Dickens est heureuse. *David Copperfield* est peut-être l'œuvre dans laquelle le grand romancier anglais a mis le plus de lui-même, celle par conséquent qui est la moins artificielle ou la plus hu-

maine. Le film se divise en deux parties: la première montre l'existence de David Copperfield depuis le mariage de sa mère avec le dur M. Murdstone jusqu'à son adoption par sa brave tante Miss Trotwood. La seconde nous montre sa vie de jeune homme, depuis son départ pour Londres jusqu'à son mariage avec Agnès, après la mort de Dora, sa première femme. Il est impossible de résumer cette histoire, tant l'œuvre est touffue et tant les épisodes abondent, par exemple les déboires financiers du père d'Agnès et les aventures de Steerforth, ami de David Copperfield.

Tel qu'il est, le film nous montre l'aspect tour à tour émouvant, satirique, spirituel ou tragique de l'œuvre de Dickens: il en rend bien toute l'ampleur. La reconstitution du décor historique est animée par un découpage habile et une interprétation de premier ordre. A ce propos, il est intéressant de constater comme le prestige d'une vedette est inutile pour mettre en valeur une œuvre forte. La plupart des interprètes de *David Copperfield* sont des acteurs à demi connus. N'ayant aucun souci de leur nom, on goûte mieux leur interprétation: l'impression qu'on en reçoit et le souvenir qui en reste s'attachent plus au personnage qu'à celui ou à celle qui le joue. Ainsi l'œuvre produit un effet plus direct et partant, plus durable. Les acteurs qui incarnent David Copperfield, enfant puis jeune homme, jouent avec une intensité d'émotion tour à tour contenue ou révoltée. Il faudrait mentionner aussi la bonne Pegotty, le clerc Hepple, l'optimiste Micawber et d'autres, qui donnent à l'ensemble une puissance remarquable.

L'or dans la rue

Encore un autre film pour combattre les effets démoralisateurs de la crise, à peu près dans le genre des précédents (*Dédé*, *La crise est finie*) tournés par les mêmes interprètes: Danielle Darrieux et Albert Préjean (tout ça finira par un mariage; se rappeler le cas d'Annabella et de Jean Murat). C'est une comédie légère où se retrouvent la grâce de la première et la fantaisie du second. A remarquer la composition de Larquey en chimiste qui croit avoir trouvé la pierre philosophale.

Jean-Claude MARTIN

Du temps où la presse avait une mauvaise presse

A l'occasion du 150e anniversaire du *Times*, divers épisodes de la carrière de ce journal sont rappelés dans ses colonnes. Voici, entre autres, un emprunt fait à *l'Histoire de l'Angleterre* de Walpole:

« Encore en 1808, le Conseil des avocats de Lincoln's Inn (la Cour de justice) votait un règlement en vertu duquel il était interdit de plaider à toute personne convaincue d'avoir écrit un quotidien. Plus de vingt ans plus tard, un lord chancelier manqua gravement aux convenances et s'exposa aux reproches de ses subordonnés en invitant un rédacteur du *Times* à dîner. La presse était alors regardée comme une peste qu'il fallait à tout prix réduire. »

Fable-express

A Québec, un nommé GAGNON édite une revue: *VIVRE*;

Un autre Monsieur GAGNON l'imprime à Lévis;

Un troisième GAGNON la vend dans la Côte du Palais;

Ces trois GAGNONS ne sont pas parents entre eux.

Moralité

GAGNONS pour *VIVRE*.

SUR LES « MAUVAISES » LECTURES

FRANÇOIS MAURIAC s'est longtemps tourmenté parce que des critiques catholiques le taxaient quasiment de corrupteur public. Le drame de Racine se renouvelait. La grande angoisse de ces poètes (Mauriac n'est-il pas surtout un poète?) fut de se soupçonner auteurs pervers.

Il y a aussi le cas de l'abbé Bethléem, qui mène une croisade littéraire sans doute, mais assez ridicule, contre les mauvais livres et les mauvaises lectures. Ce Polyte en soutane ne manque pas de tempérament; mais ses sentences ne sont jamais infaillibles. Par ses erreurs de jugement, il a, ce qui est pis, chagriné de grands esprits: Barrès n'a-t-il pas été assimilé à un romancier « cochon »? Et vous savez que l'abbé Bethléem, maître en castration, est un grand homme pour beaucoup de nos rares bibliothèques.

Il y a le cas de l'enseignement des lettres. Longhaye, et ses tragédies, doit-il être préféré à Montaigne, parce que Longhaye était un saint homme? Henri Bolo doit-il se lire et remplacer Baudelaire? Des manuels d'histoire (j'en ai lu, œuvres de respectables religieux) doivent-ils se contenter d'une sèche énu-

mération lorsque le dix-neuvième siècle, tout « stupide » qu'il a peut-être été, lorsque ce siècle du romantisme est atteint? Rabelais doit-il être entièrement proscrit?

Ces questions n'ont pas que l'importance des scrupules d'un enfant de Marie. Il y va presque de la vie des lettres, qu'on trouve une réponse satisfaisante, surtout en notre catholique Laurentie. Je viens de lire, dans la *VIE INTELLECTUELLE* de janvier, un article en tout point excellent à ce sujet: *Dieu et Mammon: résonance pédagogique du conflit*, par P.-Henri Simon. Ecoutez-le:

On juge certains textes dangereux pour l'esprit ou le cœur de l'enfant: on les exclut. De Musset on ne lira que l'Espoir en Dieu; de Montaigne on évitera toutes les pages un peu glissantes, on s'en tiendra au chapitre De l'Institution des Enfants; Voltaire sera l'auteur de *Méropé* et de l'Histoire de Charles XII, non des Lettres anglaises ou de *Candide*. De Racine on nommera

(1) Aux Editions du Cerf, à Juvisy (Seine-et-Oise). Sauf erreur, cette revue est dirigée par les Dominicains.

LIVRES NOUVEAUX

I. — Maurice PALÉOLOGUE, de l'Académie française: *Guillaume II et Nicolas II*.

II. — Gaëtan BERNVILLE: *Les Jésuites*.

I. — Maurice Paléologue

M. Maurice Paléologue a été successivement ambassadeur de France à Saint-Petersbourg et directeur au ministère des Affaires étrangères, et l'heure même où se jouait dans les eaux d'Extrême-Asie la tragédie russo-japonaise qui sonna le glas de la puissance tsariste. Il a donc souvent approché Nicolas II, eu de longs entretiens avec lui sur les affaires d'une Europe qui, chaque jour, sans que les peuples eux-mêmes s'en doutassent, s'approchait de l'abîme. Au Quai d'Orsay, il a suivi de près la marche des événements russes, militaires ou politiques, qui découvriraient les faiblesses d'une puissance en apparence invincible. Mais qui déjà, de toute part, craquait. Par le menu il a connu les intrigues de la diplomatie allemande et toutes les menées souterraines de Guillaume II. En de précédents ouvrages qui rassemblent pour l'avenir des matériaux de première valeur, M. Maurice Paléologue nous a déjà raconté l'histoire russe avant et pendant le grand drame européen: *Le Roman tragique de l'Empereur Alexandre II*, les trois volumes, d'une documentation si complète, si impartiaux, sur *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre*, *Alexandre Fedorovitch*, *Un Grand Tourneur de la Politique mondiale*; enfin on n'a pas oublié que la préméditation allemande de la violation du sol belge a été par lui établie d'éclatante manière dans *Un Prélude à l'invasion de la Belgique*, où il dénonçait le plan Schlieffen.

Voici qu'il nous présente, en un diptyque que le souvenir d'hier rend émouvant, les deux hommes les plus dissemblables qui furent jamais: Guillaume II, d'esprit vif, certes, mais superficiel, touche-à-tout, sans logique ni perspicacité et, comme son ancêtre Frédéric-Guillaume IV, voyant tout dans une chambre noire, la tête en bas, instable et bouillonnant, séduisant tour à tour et cassant, demeuré l'adolescent bavard et turbulent à qui le Tsar Alexandre III disait de sa bonne grosse voix: « Asses! Guillaume, assez!... Regarde-toi dans la glace. Tu as l'air d'un derviche tourneur. » Et dont l'Impératrice Victoria, sa mère, prophétisait déjà: « Ne croyez pas que mon fils aura jamais un autre motif d'agir que la vanité. » On pouvait croire que tout avait été dit sur ses habiletés et son cabotinage, ses mascarades d'opéra, ses manteaux de neige et ses casques d'or, toutes ses divagations vestimentaires. M. Maurice Paléologue ajoute bien d'autres traits au personnage. Il les tient de témoins irréfutables, d'un de Molke qui se déclare prêt à « défaire » devant les « singeries » de Guillaume et les crises sans cesse croissantes de sa mégalomanie, du vieux Bismarck, de Waldersee et de Zedlitz grinçant des dents à la vue d'un Kaiser aux mains d'un esprit, d'un illuminé, d'un « Cagliostro prussien », l'indéfectible Eulenburg, jouant avec l'armée et la marine, ne travaillant jamais, ne donnant pas une heure de sa vie au recueillement.

En face de ce charlatan empanaché, périfiant et paradant, qui se croit, dur comme fer, l'Elu du Roi des Rois et annexe le Ciel, un Nicolas II, d'intelligence certaine moyenne, sans éclat, mais consciencieux et travailleur acharné, modeste jusqu'à la timidité, effacé, fuyant la pompe, fidèle jusqu'à la mort à la simple tunique et aux épaulettes reçues de la main paternelle, ne trouvant sa joie que loin des fêtes éblouissantes de Petersbourg, dans le cercle étroit et chaud de l'intimité familiale.

Chez Guillaume, l'excès pathologique d'une personnalité convaincue de sa perfection quasi divine. Chez Nico-

las, le manque, hélas! total, de personnalité, sa faiblesse devant les influences extérieures quand le souvenir de l'héritage d'Alexandre III, pieusement conservé au fond de son cœur, cessait un instant de le protéger, son aveuglement devant un Raspoutine.

Comment Guillaume, ne rêvant que d'hégémonie universelle et pour qui la tenaille franco-russe demeurait l'éternel cauchemar, a joué de Nicolas II, quelle longue suite de flatteries, de manœuvres sournoises, de protestations hypocrites, de ruses démoniaques et d'abus de confiance a été l'histoire de ses relations avec le Tsar. M. Maurice Paléologue nous le dit, témoignages en mains, au long des pages qui précèdent la guerre insensée, conseillée et attisée par Guillaume, au moment de la félonie de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, à l'heure enfin du drame final où la dynastie des Romanov et toute la vieille Russie sombrèrent dans la défaite militaire et le sang des révolutions.

Et c'est là, dans ces jours atroces, que se révèle toute la bassesse d'âme de l'homme qui, pendant plus de vingt années, avait assommé son « cher Nicky » des protestations de son « inaltérable amitié », de ses pieux appels à la « Protection du Tout-Puissant » sur la vie des Romanov, sur cet « ange véritable et charmant » qu'était la Tsarine, sur ce « petit bonhomme » — le tsarevitch Alexis — dont il avait accepté le parrainage les larmes aux yeux... Depuis janvier 1918, soit sept mois avant la tuerie d'Ekaterinebourg, Guillaume n'avait qu'à lever le petit doigt pour sauver de la mort la famille impériale. Les troupes allemandes s'avançaient sur Petrograd, l'armée à la bretelle. Lénine voulait la paix à tout prix et le criait assez haut. A Brest-Litovsk les plénipotentiaires du Reich n'acceptèrent pas l'ombre d'une discussion, et le traité fut bien, celui-là, un diktat. Un mot de Guillaume eût libéré les prisonniers, l'« ange charmant », le « petit bonhomme » qu'il avait fait sauter sur ses genoux à bord du *Standard*, ses quatre sœurs.

Ce mot-là, Guillaume ne l'a pas dit, et de toutes ses lâchetés, c'est peut-être la plus infamante.

II. — Gaëtan Bernville

Des seuls livres consacrés à l'ordre des Jésuites on constituerait une immense bibliothèque, mais où la qualité ne correspondrait nullement à la quantité. Les études de fond se déclarent impartiales qu'on y pourrait lire restent aussi violemment dictées par l'esprit de parti que les apologies les plus frénétiques ou les plus grossiers pamphlets. M. Gaëtan Bernville, qui a donné la plus large part de son activité et de son talent d'historien aux événements et aux grandes figures de la religion, et qui a, notamment, publié sur sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et sur Lourdes deux livres très remarquables, a voulu tenter, enfin, une œuvre de synthèse objective.

Déblayant le terrain de l'amas des accusations et des éloges passionnés, il ne s'est attaché qu'aux faits et aux documents qui ne trompent pas, pour en dégager la véritable figure de la célèbre Compagnie et, tout d'abord, le visage réel de son fondateur, Ignace de Loyola. De l'homme à l'âme flamboyante, né pour tous les hérosismes, il nous peint un vivant et splendide portrait dans l'ardente atmosphère du XVIe siècle espagnol, à l'heure où bataillant sans trêve, ici et là, courant la Péninsule, l'Italie, la France, envoyant aux Indes, vers la Chine et le Japon, ce « chevalier magnifique et charmant », ce conquérant aux vues impériales qu'appelle François-Xavier, fort, enfin, de l'appui de Paul III qu'anime un nouvel esprit pontifical, Ignace jette à travers le monde les multiples bases d'une œuvre spirituelle dont l'originalité et la puissance demeurent aux yeux de tous indiscutables, et qui, aussi bien,

Ménage, pensez-y bien

LE HURON est toujours prêt à modifier ses jugements quand il découvre qu'ils ne sont pas absolument justes, car il estime que la Vérité est la plus belle chose qui existe ici-bas. Il a donc légèrement modifié son opinion sur la dégénérescence de la langue franque en Iroquois, et trouve une théorie nouvelle qui explique parfaitement la dégradation intellectuelle des Faces-Pâles qui habitent ce pays.

Le Huron est d'accord avec M. Frost à propos de l'influence qu'exerce le climat sur les organes humains, particulièrement celui de la parole. La température rigoureuse qui règne en Iroquois pendant une bonne partie de l'année, jointe à l'utilisation à outrance du chauffage central, n'a certainement pas manqué de produire des altérations dans les cordes vocales des Faces-Pâles. Cela explique en grande partie la prononciation nasale de certains gens, et permet de comprendre pourquoi on découvre chaque jour quelques milliers de concitoyens à la bouche molle comme la joue d'un jeune veau.

Mais cela n'explique pas entièrement le phénomène de la dégénérescence de la langue franque en Iroquois. L'évolution linguistique est très curieuse: la langue franque cesse d'être du franque; ce n'est pas de l'américain, c'est encore moins de l'anglais; et, évidemment, ce n'est pas de l'incompréhensible huron. Dans la bouche de certains — et dans leur cerveau itou — la langue franque est tout simplement devenue une sorte de sabir très facile à apprendre, puisqu'il n'y a plus de règles à observer, ni de grammaire, ni de syntaxe, ni même de logique ou de bon sens. On n'a qu'à prononcer des mots conventionnels sur un ton moins conventionnel, et tout est dit.

Le Huron n'a pas été sans remarquer que la langue anglo-saxonne parlée dans le pays ne vaut guère mieux que la langue franque. Voilà un phénomène de parallélisme assez curieux. A quoi tient la dégénérescence de ces deux langues?

Eh bien! le Huron va vous le dire: elle tient aux journaux, à la radio et au cinéma, mais surtout aux journaux. Ceux-ci, qui devraient donner l'exemple dans le choix de la nouvelle et dans sa rédaction, montrent au contraire une lamentable impéritie et tuent la langue, au nom des bénéfices commerciaux. La rédaction est souvent médiocre, parfois franchement mauvaise; mais ce qui est le plus terrible, c'est cette invasion de publicité idiote qui couvre les pages des grands et petits quotidiens. Lorsqu'un individu a lu pendant sept ans des réclames parcellaires, il n'y a plus rien à attendre de lui. Comment voulez-

se mesurer à la violence des attaques que la Compagnie a de tout temps soutenues sans succomber jamais.

C'est surtout cette « puissance des Jésuites » dont on a tant parlé, soit en bien, soit en mal, et toujours à tort et à travers, que M. Gaëtan Bernville a eu le dessein de nous faire saisir dans sa réalité psychologique, par l'analyse, d'abord; de ce tout petit livre, de cette si légère brochure qui depuis des siècles a connu une fortune spirituelle inouïe et par lequel la Compagnie se renouvelle indéfiniment: *Les Exercices définis par Ignace lui-même*, et qui demeurent après quatre cents ans, pour l'un des plus grands ordres de la catholicité, le pivot de la vie intérieure et l'axe de l'action apostolique; par l'analyse ensuite des Constitutions dont la rédaction remplit cinq années de la vie d'Ignace, et qui ont assuré à l'œuvre l'extraordinaire solidité de son organisation et son étonnante souplesse. Quant au fameux « secret » des Jésuites, M. Gaëtan Bernville nous en démontre en toute lumière les ressorts, qui n'ont rien de mystérieux et qui, libérés des légendes, s'expliquent de la plus simple et de la plus humaine manière.

Armand RIO

vous résister à la déliquescence philosophique ou même simplement logique si vous lisez des monstruosités comme celles-ci: « Le retour des courbes naturelles... Les courbes naturelles féminines sont l'élément dominant cette saison, dans les vêtements de fond. Voilà une nouvelle (!) que nombre de femmes apprendront avec un soupir de soulagement. Section de diaphragme invisible (!!) et soutien-gorge ferme (!!!). » Cela, c'est une réclamation, vous vous en doutez bien, agitée d'une femme dans une tenue qui semble provocante au Huron.

Rédigée en langue franque ou en anglo-saxon, cette réclamation est parfaitement stupide, mais elle sera lue par des milliers de gens. Et quand elle aura cessé de paraître, une autre, aussi stupide, la remplacera, et le niveau intellectuel de l'Iroquois dégringolera un peu plus.

Oui, cette réclamation commerciale, salement commerciale, qui se glisse partout, dans les journaux, à la radio, sur les murailles, c'est elle qui a fait le plus de mal à la langue franque en Iroquois. Comment voulez-vous qu'un peuple puisse longtemps résister à une avalanche de réclames qui ne signifient rien, même en langue yankie?

Dégénération lente, mais continue, du beau parler franque, voilà le résultat de cette publicité agressive qui forme le fond de la civilisation nord-américaine.

Et le Huron se console en pensant que jamais il ne trouvera de parcelles horribles dans la langue huronne, parce que le huron est trop difficile à apprendre pour des Faces-Pâles abruties par le gin, le whiskey, la réclame, la radio et le cinéma...

LE HURON

Le « Bulletin du tourisme »

L'Office provincial de tourisme vient de publier son bulletin mensuel pour le mois de février. Ce numéro annonce d'abord la nouvelle carte routière du Québec pour 1935 en mentionnant les indications qu'elle fournit et les renseignements qu'on y trouve. On annonce aussi pour le printemps prochain l'érection, à l'entrée de certains villages et villes de la Province, de plaques commémoratives rappelant la naissance ou l'existence à ces endroits de compatriotes qui fondèrent des villes aux Etats-Unis.

Un calendrier des événements sportifs qui auront lieu en mars prochain dans le Québec; un compte rendu de la participation de la Province au Boston Sportsmen's Show, où furent exposés cent-dix spécimens de grands fauves, d'animaux à fourrure, d'oiseaux et de poissons pris dans la faune de la Province; un article sur l'éducation touristique; une énumération des excursions devant avoir lieu entre Montréal et New-York l'été et l'automne prochains; un résumé de la causerie faite à la radio par le président de l'Association des hôteliers de campagne, M. G.-L. Gagnon, sur l'industrie hôtelière de la province de Québec, où il montre la nécessité d'aider les propriétaires d'hôtels; enfin des conseils relatifs à la cuisine: voilà les choses intéressantes qu'on peut lire dans le numéro de février du *BULLETIN DU TOURISME*. Cette publication est de nature à intéresser, renseigner, aider tous ceux qui, de près ou de loin, le tourisme concerne.

J.-C. M.

AU THÉÂTRE IMPÉRIAL

le 14 mars, à 8 h. 30 du soir

L'INCOMPARABLE

CHALIAPINE

Prix des places: \$1.15 à \$2.65 (taxe comprise). Pour retirer ses places, écrire ou téléphoner chez Goulet-Pager, 4230, rue St-Hubert, P.A. 2233.

en passant Bérénice et Phèdre, et l'on expliquera Andromaque en estompant Pyrrhus et Hermione.

Ne disons pas que cette prudence soit absolument mauvaise: il est des cas où il y aurait bien recourir. Mais si elle devient un système, elle sera dangereuse et l'on peut douter des résultats.

Chacun se rappelle ce camarade qui, à l'abri de lexiques et de dictionnaires, au lieu de suivre la leçon, lisait de « mauvais livres ». Notre auteur a connu cet écolier:

Une chose est bonne à parier: c'est que, sous une forme ou une autre, à un moment ou à un autre, il y aura l'explosion intellectuelle et morale de la liberté: tant mieux si c'est à côté de nous. Il est bon de préserver des contagions; mais il n'est pas mauvais, non plus, de vacciner. Vacciner, c'est inoculer le microbe dans des conditions de résistance où l'organisme s'exerce sans risque à le vaincre.

La proposition peut paraître hardie à quelques-uns: ne vous semble-t-elle pas plus sage qu'une fausse réserve, et surtout ne vaut-elle pas mieux « inoculer », quand il est temps, que d'enseigner à haïr? Ecoutez plutôt P.-Henri Simon:

La méthode consiste à détruire l'autorité des adversaires, à les bafouer dans leur personne et leur caractère, à condamner en bloc leur philosophie et leur

morale, sans chercher quelles perles de vérité s'y mêlent à l'erreur, quelle soit de pureté, quels instincts de la créature de Dieu, persistent dans l'égarement. (...) Les exemples, ici, viennent de haut: Louis Veuillot déchirant l'ombre de Molière, et toute la critique « bien pensante » s'acharnant depuis vingt ou trente ans sur le romantisme, sur le malheureux Jean-Jacques. (...) Il me semble que ces diatribes littéraires; évidemment condamnables du point de vue de la saine critique, le sont encore plus dans l'ordre chrétien: car il est dû charité à tous les hommes, même aux morts.

Il va de soi que le critique ne recommande pas aux professeurs de lire en classe les *Pièces condamnées* de Baudelaire ou la *Terre de Zola*. Et cependant:

Chants désolés des voyageurs perdus, je ne crains pas trop qu'un jeune chrétien vous entende, s'il peut percevoir dans votre troublante musique, ou la note d'un désespoir sans remède, ou l'appel secret au divin secours. Tout au long des âges, et plus précisément au siècle du Romantisme, la longue plainte du lyrique charnel orchestre le thème de la misère de l'homme sans Dieu.

Au reste, l'essentiel de la poésie n'est peut-être pas dans l'exprimé, mais dans l'expression. Aussi bien prendrons-nous soin de ne pas immobiliser l'attention de l'enfant sur le contenu passionnel du

poème, mais de l'attirer souvent vers ce qui est rythme, musique, images, justes rapports et subtile évocation des choses, bref sur ce qui est proprement beauté poétique.

Notre Français semblera sûrement un hérésiarque à nos contempteurs de Montaigne. Il ne craint pas d'en recommander la lecture aux étudiants, pourvu qu'ils y mettent une certaine prudence:

La grâce et la raison de Montaigne, qu'il les respire comme les plus belles fleurs de l'intelligence cultivée; mais qu'il sente aussi les stérilités de la nature; de la culture, si la charité ne les inonde; qu'il apprécie combien le sage, quand il n'est que sage, est moins haut sur la colline des hommes que le héros ou le saint.

Autre scandale pour les âmes timorées, à faire lever dans sa bière feu le Père Delaporte: P.-Henri Simon parle sans haine de Voltaire et du Tartufo. Lisez:

Quand Voltaire a raison contre les gens d'Eglise, je ne me sens pas gêné pour le reconnaître; je sais, et je veux que mes élèves n'ignorent pas que l'Eglise, infaillible dans son esprit, n'est pas impeccable dans son corps. (...) Je soulignerai, s'il le faut, la démission des chrétiens contre lesquels Voltaire a raison. (...) Nous ne fermerons pas le Tartufo en proclamant: livre impie,

dangereux! Nous ne l'expliquerons pas non plus comme nous eussions expliqué le Bourgeois gentilhomme, sans précaution, sans souci du scandale possible; nous ne nous acharnerons pas pourtant à noircir Molière, à polémiquer contre sa mémoire.

J'ai connu, pour ma part, de respectables professeurs qui, loin de s'acharner à noircir Molière, ignoraient tout simplement le Tartufo. C'est là, à coup sûr, un record américain: enseigner les humanités et n'avoir pas lu le Tartufo!

Mon auteur, judicieusement, dans ses conclusions, donne ce sage conseil aux éducateurs:

Quel que soit l'ordre de danger spirituel que présente l'étude d'un texte littéraire — excitation de l'imagination passionnelle, atmosphère d'indifférence ou d'hostilité au Christ — la même attitude de prudence, mais aussi de courageuse franchise et d'examen loyal convient au maître chrétien.

Je m'excuse de ces nombreuses citations: elles étaient nécessaires à mon propos. Je voudrais que les derniers amateurs de feuilles de vigne lisent l'article de la *VIE INTELLECTUELLE*, qui est d'ailleurs la prudence même.

Berthelot BRUNET

Cadeau utile et agréable: un abonnement à l'« Ordre ».